

Bettembourg

1° Qu'est-ce que l'intégration ?

- Sans intégration les nouveaux venus se sentiraient perdus et seuls dans notre société.
- Il conviendrait de raisonner en « inclusion », une approche consistant à mettre tous les membres d'une communauté sur un pied d'égalité avec les mêmes opportunités. La communauté et son fonctionnement évolue à l'image de la diversité des membres.
- L'intégration consiste à prendre spécifiquement en charge un groupe de personnes pour qu'elles s'intègrent dans un ensemble d'une communauté dont le fonctionnement reste en principe constant.
- C'est une expérience personnelle **qui permettrait** à des gens « différents », **handicapés** par exemple de mener une vie « normale » dans le quotidien, à s'intégrer dans un groupe, une société ou un pays . D'autre part l'intégration ne peut **être réussie que si la personne** qui cherche à s'intégrer **accepte les contraintes** ou règles (dans le cas d'un étranger qui viendrait au pays)
- C'est le fait d'essayer de vivre dans une communauté, pays différents de celui que l'individu connaît. Il doit s'adapter aux différentes coutumes, lois, enseignements...qu'il n'avait peut-être pas dans son pays d'origine. Sans pour autant renier ses valeurs morales, sa liberté de penser...
- L'intégration est la manière d'agir pour permettre à une personne, à un groupe, de s'intégrer dans notre société, pour vivre ensemble sans préjugés et sans désavantages quelconques. L'égalité de chance doit être garantie !
- L'intégration définit les actions ayant pour but un vivre ensemble, basé sur le partage de valeurs et/ou de morales communes. À mes yeux l'intégration n'est pas raciale ou linguistique. Elle est essentiellement basée sur la vie en commun, à savoir sur l'échange mutuel, l'ouverture vers autrui, l'implication dans le mode de vie en société (traditions, le droit de vote).

2° A quoi doit servir une politique d'intégration ?

- Pour informer et les guider dans leurs besoins journaliers.
- Assurer à ce que tous les résidents puissent trouver leur place dans une communauté ouverte afin que chacun puisse contribuer, par sa réussite, à la prospérité, à la paix sociale et à la résilience collective.
- Garantir une certaine sécurité et égalité aux personnes en voie d'intégration
- A protéger l'individu
- A apporter une aide sociale
- A apporter un soutien éducatif et professionnel
- A intégrer une nouvelle communauté
- A mettre en relation l'individu et les différentes instances (communes, employeurs...)
- Mener une politique d'intégration c'est définir et développer des actions tendant à maintenir la cohésion sociale au niveau local, comme au niveau national.
- L'intégration n'est pas l'assimilation ou l'insertion, mais la participation de tous, et non seulement des citoyens issus de l'immigration.
- Les politiques à mettre en place doivent lutter contre les conduites individuelles désorientées ou le communautarisme qui peuvent créer méfiances, inégalités, conflits etc. Il est donc l'essentiel, à une époque où la pratique de certains cultes est ralentie, que l'État agisse pour promouvoir l'insertion, la solidarité, la morale et le partage.

3° Quel approche d'intégration favorisez-vous ?

- Participation aux différentes activités culturelles et sportives.
- Une approche d'inclusive.
- Pour les étrangers l'intégration complète passerait par l'apprentissage de la langue nationale. Pour les personnes différentes (avec un handicap) c'est l'état qui doit obliger la société à s'adapter aux problèmes de certain handicapé (problème d'architecture, accès favorisé aux personnes en manque de mobilité)
- Contact avec les arrivants pour évaluer ses besoins, ses inquiétudes, ses questions...Accompagnement pour les différentes démarches administratives, recherche d'un logement, formations, écoles...Visites et présentation des lieux importants : communes, écoles...Rencontre avec des personnes venant du même pays, mêmes origines...qui sont déjà intégrées (cela favorise l'intégration et acceptent plus facilement de dialoguer).
- L'intégration doit être vécue dans tous les domaines de la vie quotidienne: dans le domaine du sport, de la culture, au travail, à l'école etc.
- Je pense que parler la langue du pays est essentiel pour bien s'intégrer au pays où l'on vit ! Pour ce faire des cours gratuits de langues devront être proposés aux immigrants/tes. Mais aussi des projets comme « cafés des langues » et « coaching » doivent être supportés financièrement et logistiquement !
- Avant toute chose, chaque approche constitue un processus long basé sur d'innombrables facteurs/leviers d'action. En premier lieu, il est essentiel de favoriser l'intérêt d'autrui par le biais de l'information. La promotion de toutes activités sociales, éducatives, associatives et/ou d'échanges sont primordiales. Elles tendent à inviter les personnes à rejoindre un groupe dans lequel ils pourront tisser des liens sociaux et participer activement aux événements. Cette approche contribue à développer les égalités et présente un fort potentiel d'intégration sociale.
- Je soutiens aussi que la participation à la vie politique est plus large que la simple idée de l'éligibilité ou du droit de vote. Il est dans ce sens question d'exprimer librement ses opinions et ses croyances.

4° Qui est concerné par l'intégration et quelles sont les besoins des personnes concernées ?

- Toutes les personnes sont concernées.
- Il faudrait créer les conditions pour que toute personnes puisse participer, en fonction de ses capacités, à la vie de société. Plus une société est inclusive, moins on aura des « besoins spécifiques » à traiter.
- Tout le monde est concerné les jeunes doivent s'intégrer dans la vie active/Les adultes doivent intégrer les constants changements dans la vie/Les vieux doivent trouver leur place dans tous les bouleversements survenus/Les étrangers ou demandeurs d'asile doivent trouver leur place dans le pays.
- Toute personne entrant sur le sol luxembourgeois et désireux de vivre ici.
- Chaque individu aura des besoins spécifiques selon d'où il vient. Pour certains, c'est une recherche de sécurité qu'ils n'avaient pas dans leur pays (guerre, pauvreté...). Pour d'autres, ce sera juste un besoin de vivre ailleurs (travail, salaire, bien-être...). Suivant leur pays d'origine, les besoins seront différents. Pour les réfugiés, ce sera un accompagnement à 100%. Pour d'autres, simplement des démarches administratives ou autres.
- Réfugié(e)s, travailleurs étrangers et leurs familles, frontaliers et frontalières
 - Assistance dans toutes les étapes bureaucratiques nécessaires
 - Explication et présentation de notre mode de vie et de nos lois
 - Aide pour trouver un logement adéquat après statut reconnu
 - Aide aux jeunes et adultes pour apprendre, aussi vite que possible, au moins deux langues de nos langues officielles.
 - Aide à trouver un travail adéquat ou un contrat d'apprentissage etc.
 - Aide pour les enfants, jeunes et adolescents de bien s'intégrer dans les clubs de sports et autres associations, pour faire des connaissances de jeunes luxembourgeois
- Handicapé(e)s physiques et psychiques
 - encadrer et promouvoir l'inclusion des salarié(e)s handicapé(e)s
 - inclusion pour les enfants et jeunes handicapés
 - les élèves handicapés devraient profiter d'une amélioration significatives des modalités d'accompagnement
 - aide pour logement adapté
 - Un accès aux transports en commun facile et gratuit et des accompagnateurs pour les personnes handicapées qui ne peuvent voyager seules du fait d'une mobilité réduite
 - promouvoir et faciliter l'accès vers les associations, clubs de sport et culture
- mais aussi (par exemple) → nouveaux/elles employé(e)s dans une entreprise

Tout individu qui vit ou travaille sur notre territoire est par définition impliqué dans notre mode de vie, qu'il s'agisse donc d'un résident ou bien d'un frontalier.

L'idée de chacun d'entre nous a de l'intégration est très subjectif et chaque personne détient sa propre définition ou idée de ce que cela représente pour lui/elle.

Aussi, pour le résident natif, il sera légitime que le mode de vie, traditions, langues que ces aïeux ont développées, et qui font partie de son identité, soient respectées par les nouveaux arrivants.

Les personnes issues de l'immigration ou bien des zones frontières aspireront quant à elles avant tout une égalité aux chances et cela malgré les différences qui les caractérisent (raciales, religions, traditions, politiques). En ce qui concerne les réfugiés et demandeurs d'asile, je suis profondément convaincu que leur premier besoin (levier fondamental pour favoriser une intégration plus rapide), réside dans la reconnaissance de leur parcours, de leur droits fondamentaux en tant qu'êtres humains ainsi qu'à ceux de pouvoir bénéficier d'une vie meilleure.

5° Notre cadre législatif et nos institutions actuelles permettent-ils de répondre à ses besoins ?

- Le législateur devrait prendre en compte le principe d'inclusion dans l'élaboration des politiques nationales. Le droit de vote universel en serait l'expression la plus pure.
- Les projets de loi devraient faire l'objet d'un « inclusion » check par la Chambre des Députés.
- L'Enseignement devrait être absolument prioritaire pour non seulement mener une éducation à l'inclusion, mais il devrait aussi s'adapter aux réalités des communautés locales. Notre politique de l'enseignement reste dans une approche « d'intégration » qui ne remet pas le système d'éducation en cause.
- Je pense qu'en tant qu'étranger naturalisé luxembourgeois j'ai accepté les conditions du pays qui me conviennent et que je respecte et ce n'est pas à moi d'en débattre, je suis heureux de pouvoir voter ? je pense que le pays est déjà bien en avance par rapport à d'autres pays voisins en ce qui concerne l'intégration
- Il devient de plus en plus difficiles de répondre aux besoins des primo-arrivants. Les différences culturelles, ethniques.... Sont de plus en plus nombreuses et parfois nous ne sommes pas aptes à répondre correctement et dignement à leurs besoins. La société évolue très rapidement, trop rapidement.
- Améliorations souhaitées → accompagnement de personnes handicapées pour faire les courses, aller chez le médecin etc, s'adresser aux différentes institutions pour recevoir les aides nécessaires.
- Notre société ne cesse d'évoluer et il est donc important que notre cadre législatif se développe pour s'adapter aux changements perpétuels.

6° Quelles sont les instruments, mesures, procédures qui sont indispensables à la mise en place d'une politique d'intégration cohérente ?

- L'état met à disposition toutes les possibilités nécessaires de leur offrir une intégration comme il faut.
- Le législateur devrait prendre en compte le principe d'inclusion dans l'élaboration des politiques nationales. Le droit de vote universel en serait l'expression la plus pure.
- Les projets de loi devraient faire l'objet d'un « inclusion » check par la Chambre des Députés.
- L'Enseignement devrait être absolument prioritaire pour non seulement mener une éducation à l'inclusion, mais il devrait aussi s'adapter aux réalités des communautés locales. Notre politique de l'enseignement reste dans une approche « d'intégration » qui ne remet pas le système d'éducation en cause. Je pense que l'intégration passe par l'enseignement dès le plus jeune âge.
- Création d'un fond de réserve suffisant pour subvenir aux besoins des personnes.
- Formations pour les intervenants
- Structures d'accueil
- Étant donné que l'intégration ne peut se mesurer par une unité de mesure précise comme le mètre, il me semble que seuls peuvent être identifiés les faits/événements culturels, sociaux, politiques etc.

7° Comment voyez-vous le rôle des différents acteurs : Gouvernement, communes, institutions, fédérations, société civile, citoyens, ... ?

- Les personnes doivent s'adapter aux règles de notre vie quotidienne.
- Il conviendrait d'adopter une stratégie nationale d'inclusion avec la participation de tous les niveaux de décision et mouvements citoyens.
- Je pense que tous les acteurs favorisent l'intégration dans le pays, mais on ne peut empêcher les gens de se regrouper par nationalités ou préférences et à mon avis les gens n'ont pas tous envie d'être mis à la sauce luxembourgeoise. Le Luxembourgeois n'est pas comme les méridionaux, quelqu'un d'expansif... c'est quelqu'un fidèle à la devise de son pays. Alors qui veut s'intégrer doit faire le premier pas.
- Les communes devraient prendre encore plus de responsabilités
- Il est clair que l'Etat doit promouvoir un cadre permettant aux acteurs de terrain (communes, associations, fédérations) d'avoir une ligne directrice et une ouverture pragmatique de la question.

« ... Une attention particulière devrait également être portée à la question de la lutte contre la discrimination, qui constitue un élément essentiel du vivre ensemble au Luxembourg.

(...) Inclure dans vos réflexions non seulement les résidentes du Luxembourg, mais également les travailleurs frontaliers et les personnes qui sont en procédure d'acquisition de leur droit de séjour au Grand-Duché. »

L'intégration est le fait qu'une personne veut/essaie de faire partie du système social dans lequel elle vit.

La politique d'intégration doit donc veiller à ce que chaque personne intéressée puisse profiter de cette possibilité. La volonté de s'insérer ne doit cependant pas venir seulement de l'individu concerné, mais nécessite aussi de la société le respect des différences propres à chaque individu. Ce sont donc des efforts qui doivent venir des deux parties concernées.

La politique d'intégration doit assurer aux individus la possibilité de pouvoir participer activement dans la société dans laquelle ils vivent.

La société par contre doit accepter les spécificités culturelles de chacun et veiller à ce qu'il y ait un échange! Un échange qui ne pourrait être gratifiant que s'il est reconnu par chaque partie concernée (une vraie win-win situation :-!)

Mais il ne faut pas seulement montrer les différences, mais aussi mettre en valeur les points communs, les ressemblances.

En montrant aux personnes concernées qu'ils ont les mêmes droits, mais aussi les mêmes devoirs que tout autre individu de la société dans laquelle ils vivent, on arrive peut-être mieux à assurer une certaine „cohésion sociale“

Bien que pour le Luxembourg la situation soit assez particulière, je suis d'avis que l'apprentissage de la langue luxembourgeoise doit rester un point important en ce qui concerne l'intégration dans notre société. Pas nécessaire de le parler couramment, mais tout de même maîtriser les „basics“.

Autre point important serait le droit de vote au niveau national! Il serait bien sûr relié à certaines conditions (cf droit de vote au niveau communal). Dans un pays où presque 50% de la population est non-luxembourgeoise, ce droit est nécessaire pour maintenir une certaine crédibilité en ce qui concerne les représentants politiques.